

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE **CONSEIL DE SÉCURITÉ**

Distr.
GÉNÉRALE

A/36/139

S/14417

26 mars 1981

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Trente-sixième session

Points 22 et 34 de la liste préliminaire^a

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITÉ ET DE

LA COOPÉRATION EN ASIE DU SUD-EST

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Trente-sixième année

Lettre datée du 25 mars 1981, adressée au Secrétaire général
par le Ministre des affaires étrangères des Philippines

Je vous prie de trouver ci-joint le texte de la déclaration que j'ai faite ce jour-même, en ma qualité de Président du Comité permanent de l'ANASE, au sujet des prétendues "élections" au Kampuchea :

"1. Les Etats membres de l'ANASE ne sauraient en aucun cas reconnaître la validité d'élections qui obligeraient le peuple kampuchéen à donner sa sanction à des candidats qui lui ont été imposés par des forces étrangères. Aussi longtemps que pèse sur lui la présence de 200 000 soldats vietnamiens, le peuple kampuchéen ne peut pas poursuivre ses objectifs nationaux, constituer un gouvernement de son choix ni élire librement ses dirigeants.

2. Les gouvernements des pays de l'ANASE dénoncent les prétendues élections auxquelles le régime Heng Samrin procède en ce moment au Kampuchea. Ces élections sont contraires aux dispositions de la résolution 35/6 de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui demande que les troupes étrangères se retirent de ce pays et que des élections supervisées par l'Organisation des Nations Unies soient organisées pour permettre au peuple kampuchéen de déterminer son avenir en dehors de toute ingérence, subversion ou coercition extérieures. Les élections actuelles sont une comédie montée pour conférer au régime Heng Samrin une fausse légitimité qui puisse être opposée à la ferme et juste revendication des nationalistes kampuchéens qui demandent que les forces étrangères évacuent leur pays. L'opinion mondiale sait bien que les forces vietnamiennes qui se trouvent au Kampuchea sont là contre la volonté du peuple kampuchéen. Elles ont renversé le Gouvernement légitime du Kampuchea démocratique pour imposer un régime qui a prétendu par la suite les avoir appelées. Mais ce régime Heng Samrin a été répudié par la communauté internationale.

* A/36/50.

3. Les gouvernements des pays de l'ANASE demandent à la communauté mondiale, de dénoncer ces élections frauduleuses. Ils demandent également au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de rejeter ces prétendues élections et de hâter la mise en application de la résolution 35/6 que l'Assemblée générale des Nations Unies a adoptée l'an passé à une écrasante majorité dans l'espoir de trouver une solution politique durable qui règle le problème kampuchéen dans son ensemble et soit jugé acceptable par le peuple kampuchéen et toutes les parties en présence."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et le texte de ma déclaration comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 22 et 34 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Ministre des affaires étrangères
de la République des Philippines,

(Signé) Carlos P. ROMULO

